Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 37 (1966)

Heft: 1

Vorwort: Un virage à prendre

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE — Paraît une fois par mois — No 1 Janvier 1966

SOMMAIRE

Un virage à prendre — Perspectives de l'électronique suisse
Quelques industries jurassiennes vues à la loupe — Chronique économique

Un virage à prendre

La Suisse saura-t-elle prendre le virage électronique ?

Telle est la question passionnante que, récemment, M. Eric Müller, directeur-fondateur de la Compagnie pour l'industrie radio-électrique à Berne, a posée lors d'un débat organisé par l'Office économique neuchâtelois.

Et, parce que cette jeune discipline, qui a déjà bouleversé l'économie mondiale en matière d'industrialisation, intéresse tout particulièrement nos industries et notre main-d'œuvre jurassienne, il vaut la peine de se pencher attentivement sur ce problème.

Après avoir signalé que la Suisse, en ce domaine, est en retard, M. Müller a insisté sur le fait que l'époque de l'individualisme est révolue et qu'il faut se lancer dans l'électronique, fille de l'électrotechnique, en équipe. Actuellement, trop de petites entreprises suisses sont parties isolément et, croyant faire de l'électronique, font de.. « l'électroninique ».

Le temps travaillant contre la pérennité de nos qualités mécaniques, il importe que l'on fasse, de manière cohérente, de l'électronique professionnelle qui, d'ici six ans, pourrait amener une production, dont 80 % pourraient être exportés. Mais cela exigerait 15 000 collaborateurs indirects et 20 000 à 30 000 collaborateurs directs. M. Müller pense que, si l'on se mettait en tête de dépenser 200 à 300 millions de francs par année pendant cinq ou six ans, nous pourrions développer une électronique qui pourrait se défendre contre n'importe quelle concurrence étrangère.

Il ne serait toutefois pas question, pour l'instant, de songer à la fabrication de « composants » électroniques, ce qui impliquerait des délais et des mises de fonds considérables. On ferait appel pour cela aux productions étrangères, même pour la fourniture des sous-ensembles.

Le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à la recherche dans l'industrie électronique suisse s'élève en moyenne à 3 % (il est de 0,4 % dans l'industrie horlogère) ce qui est beaucoup trop faible. En France il est de 7 à 10 % et chez Philips de 15 % (350 millions en 1964).

En matière d'investissement, les sommes consacrées au matériel de mesure et au matériel d'études seraient secondaires, quoique importantes (de l'ordre de grandeur de 60 %). Mais là où nous devons faire l'investissement et où nous n'avons pas l'habitude de le faire, c'est dans la tête des gens. Nous devons considérer que l'ingénieur est une machine et qu'il faut investir de l'argent dans cette machine en la faisant circuler. Il faut, en effet, conduire l'ingénieur dans les laboratoires et lui ouvrir le monde. L'électronique n'est-elle pas précisément l'une des seules disciplines scientifiques où tous les laboratoires sont toujours ouverts à n'importe qui a quelque chose à dire ? Cet investissement coûterait évidemment très cher, probablement 40 % des moyens à mettre en jeu.

Mais c'est peut-être l'occasion, ici, de rapporter la boutade d'un grand chef d'entreprise qui déclarait, un jour : « Pour nous, il y a trois façons de dépenser notre argent : au jeu, c'est la plus piquante ; avec les femmes, c'est la plus agréable ; et avec les ingénieurs, c'est la plus sûre. »

Certes, il faut souligner le jeu dangereux, parfois, de certains ingénieurs qui, ne pensant qu'au but poursuivi, ne songent pas toujours aux échecs financiers qu'ils peuvent provoquer s'ils n'ont pas estimé avec assez d'exactitude l'ampleur des investissements nécessaires. Il convient donc qu'ils fassent toujours preuve de la plus grande honnêteté technique et qu'ils aient le courage de renoncer quand ils ne sont pas en mesure de satisfaire à toutes les clauses du cahier des charges.

Le premier geste, dès lors, consisterait à ouvrir nos institutions, ouvrir nos ateliers, ouvrir tout ce que nous avons et de le montrer à tous ceux qui veulent le voir. Car ce n'est que par ce système-là que nous réussirons à nous concentrer, à créer les liens de conscience et les liens de croyance indispensables à l'avenir de l'électronique en Suisse

Il y a là une éducation à entreprendre, mais cette éducation est parfaitement à notre portée et nos jeunes, en qui M. Müller fait totalement confiance, ne sont-ils pas déjà préparés à ces contacts ? Ils ont beaucoup moins la tendance que leurs aînés avaient tous à l'école, jadis, d'empêcher le voisin de copier. Il ne s'agit pas d'empêcher le voisin de copier ; il faut surtout le laisser copier car si, par hasard, il était plus intelligent que nous il serait capable non seulement de nous copier mais de nous montrer la nouvelle voie à suivre et cela nous ne savons pas le faire actuellement.

Il n'empêche que, pour le moment, l'électronique marque le pas en Suisse parce qu'elle n'est pas la fée qui apporte des profits immédiats. Mais comprendra-t-on, à l'échelon national, qu'il importe de promouvoir une communauté d'action à laquelle devraient adhérer un certain nombre de services publics ?

En cas de négative, le réveil, dans quelques années, risquerait d'être cruel et c'est bien pourquoi il faut espérer que l'exposé de M. Müller, que l'on trouvera ci-après, favorisera une réflexion salutaire.

ADIJ.